

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article541>



# Rassemblement mercredi 8 février à 14h devant l'Inspection académique des Hauts-de-Seine



- EDUCATION EN LUTTE !  
Date de mise en ligne : jeudi 2 février 2012  
- Archives 2007-2013

---

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

---

Le département des Hauts-de-Seine va connaître une nouvelle baisse de moyens alloués à l'Education pour la rentrée 2012. Ainsi 63 postes d'enseignants et 16 d'intervenants en langue étrangère dans le 1er degré et 90 emplois dans le 2nd degré doivent être supprimés. Ces nouvelles suppressions vont s'ajouter à celle des années précédentes et vont dégrader encore plus la qualité du Service Public d'Education, les conditions d'apprentissage des élèves et d'enseignement des enseignants.

Le choix fait par l'Inspecteur d'Académie de faire porter prioritairement les suppressions dans le 1er degré sur les RASED va fragiliser encore plus les élèves rencontrant le plus de difficulté. Ces suppressions vont se conjuguer à une dégradation du taux d'encadrement dans de nombreuses écoles. Par ailleurs, aucune mesure n'est envisagée pour améliorer les conditions de remplacement pourtant catastrophiques !

Les leviers utilisés dans le 2nd degré : multiplication des heures supplémentaires et classes surchargées vont continuer à dégrader les conditions de travail et d'enseignement des personnels. L'enseignement professionnel est particulièrement touché par ces suppressions de moyens. L'Education prioritaire est elle aussi mise à mal par la multiplication des dispositifs et le manque de moyens.

Les moyens tels qu'ils sont alloués au département des Hauts-de-Seine vont continuer à détériorer de façon inacceptable les conditions de réussite de l'ensemble des élèves de ce département.

*Les organisations CGT Educ'Action, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, SUD Education et UNSA Education appellent à un rassemblement :*

**MERCREDI 8 FÉVRIER  
À 14H  
DEVANT L'INSPECTION ACADÉMIQUE**

pour exiger que les moyens mis à disposition soient à la hauteur des besoins et que les suppressions de postes soient annulées.

Une demande a été adressée à l'Inspecteur d'Académie afin que des délégations soient reçues et que leurs revendications soient entendues.